Newsletter
Petites centrales hydrauliques

N° 60/2026

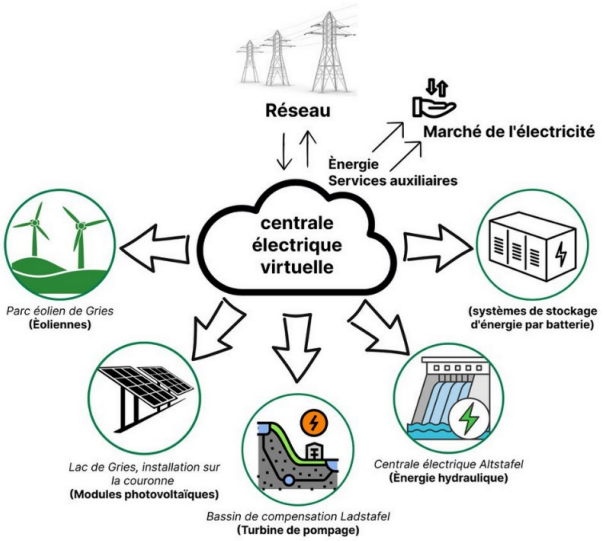


La première newsletter «Petites Centrales hydrauliques» de SuisseEnergie a été publiée en 2005. Après plus de 20 ans et 60 numéros, vous lisez aujourd'hui la dernière publication. Nous tenons à vous remercier, chères lectrices et chers lecteurs, pour l'intérêt que vous avez porté au thème de la petite hydraulique. Nous espérons avoir su répondre à vos besoins d'information grâce aux articles sélectionnés.

Si vous souhaitez rester informé.e des dernières évolutions dans le domaine de la petite hydraulique, il est possible de s'abonner ici à la nouvelle newsletter de l'association Swiss Small Hydro (accessible gratuitement, sans être membre), qui paraît tous les deux mois.

OFEN – De l'hydroélectricité à l'hydroélectricité plus - Projets d'hybridation de l'énergie hydraulique

Lorsqu'on parle d'hybridation de l'énergie hydraulique, il s'agit de sa combinaison avec d'autres technologies énergétiques, comme le photovoltaïque, les éoliennes et les systèmes de stockage par batterie, ce qui crée une «énergie hydraulique plus», selon les termes de Klaus Jorde, qui dirige le programme de recherche sur l'énergie hydraulique à l'OFEN. «Aujourd'hui, l'énergie hydraulique est également le catalyseur qui rend possible l'intégration d'une part toujours croissante d'énergie éolienne et solaire». Dans cet article sont décrits divers projets de recherche sur la puissance de réglage, les centrales virtuelles sur le marché de l'électricité, ou encore les revenus supplémentaires et l'atténuation des éclusées grâce aux batteries.
En savoir plus



Canton d'Obwald – Le canton soutient le turbinage de l'eau potable

Le Conseil d'État du canton d'Obwald a adopté un nouveau programme de soutien en faveur du turbinage de l'eau potable, en prenant en charge 60 % des coûts liés à l'étude de faisabilité et à l'avant-projet. Il entend ainsi mieux exploiter le potentiel hydraulique issue de l'eau potable et encourager la production locale d'électricité.

Pour chaque projet de turbinage d'eau potable, les services des eaux peuvent solliciter une contribution d'investissement ou une prime de marché flottante auprès de la Confédération. Dans le canton d'Obwald, 14 centrales sur l'eau potable sont en service et produisent environ 5 GWh/an d'électricité, soit la consommation électrique d'un millier de foyer. Parallèlement, plus de 20 sites seraient encore à valoriser.

Le soutien supplémentaire apporté par le canton comble ici une lacune et pourrait servir de modèle à d'autres cantons de montagne. À noter que

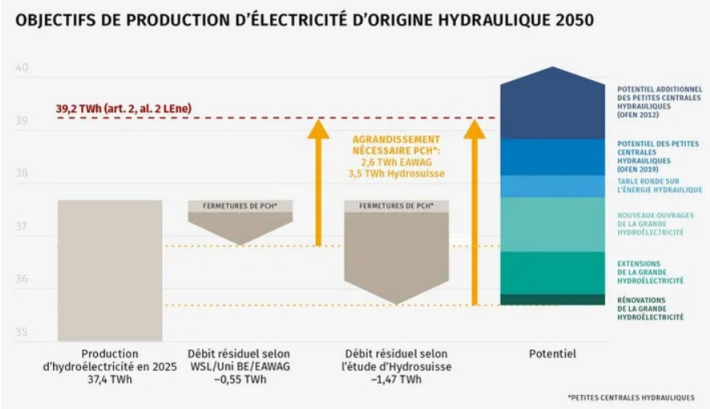


toute demande de subvention cantonale doit être accompagnée d'une analyse sommaire, une étape soutenue par la Confédération dans le cadre du programme «SuisseEnergie».

En savoir plus (en allemand)

SSH – Baisse de production due à l'assainissement des débits résiduels

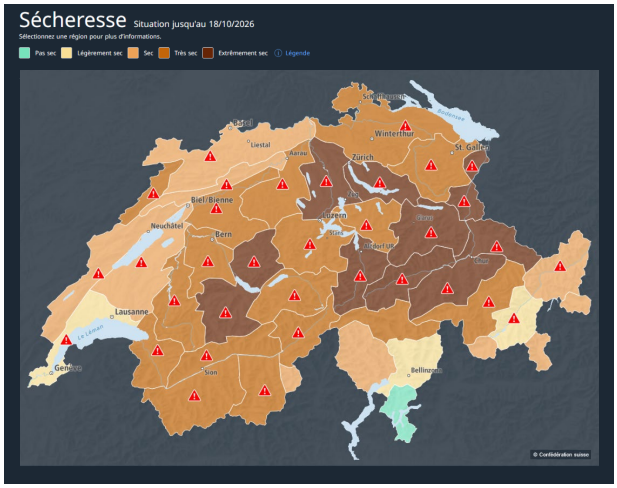
Dans la newsletter précédente (n° 59), le sujet avait été abordé sur la base de deux études, l'une d'Hydrosuisse, l'autre de l'Eawag en collaboration avec le WSL et l'Université de Berne. Par ailleurs, une troisième évaluation est en cours d'élaboration au niveau fédéral dans le cadre du postulat «Adapter les obligations de débits résiduels pour les centrales hydroélectriques existantes tout en améliorant la biodiversité des cours d'eau» (rapport sur le postulat initialement annoncé pour juin 2026, mais encore indisponible).



En savoir plus

Kleinwasserkraft Österreich – Sécheresse - Les centrales hydrauliques en atténuent les conséquences

La faiblesse des précipitations, conjuguée à des températures élevées, met de plus en plus sous pression les exploitants de petites centrales hydrauliques. Or, les organismes aquatiques peuvent souvent trouver refuge dans les zones de retenue, où l'eau est plus fraîche. Les poissons peuvent s'y réfugier dans les couches d'eau plus profondes. Par ailleurs, dans le cadre de mesures compensatoires, des plantations ont par exemple été réalisées autour de certaines centrales ce qui contribue à limiter la température de l'eau.
En savoir plus (en allemand)



En France également, on s'interroge sur la pertinence de détruire les seuils face à la diminution des débits des cours d'eau, comme pour la Vaige, en Mayenne.

L'OFEV a publié, le 23 septembre 2026, un dossier spécial intitulé «Été 2026: la sécheresse et ses conséquences». Il existe également une plateforme nationale dédiée à la sécheresse, qui présente la situation actuelle et des prévisions.

OFEV - Sécheresse: nouvelle réduction temporaire du débit à la sortie du lac de Zurich

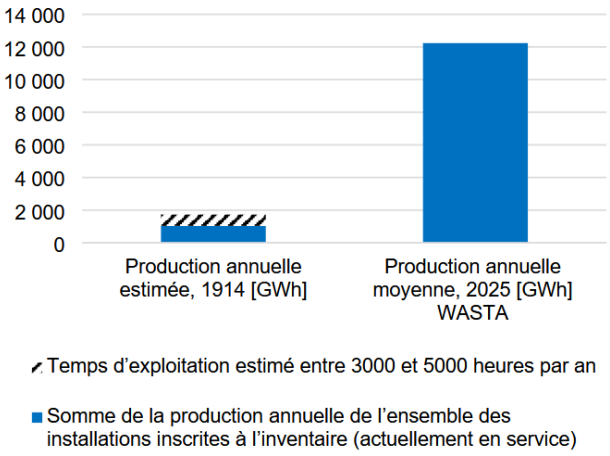
D'entente avec les cantons d'Argovie, de Schwytz et de Saint-Gall ainsi qu'avec l'OFEV, le canton de Zurich a décidé de réduire de 30 à 20 m³/s le débit à la sortie du lac de Zurich. L'objectif est de ralentir la baisse du niveau du lac et d'éviter que davantage de restrictions ne s'imposent à la navigation, au service de ferries traversant le lac et aux opérations de sauvetage. En conséquence, la Limmat se voit recevoir encore moins d'eau, ce qui se répercute sur son écosystème et la production hydroélectrique. Cette mesure est appliquée tout le mois d'octobre.

En savoir plus

CF – Inventaire des installations hydroélectriques historiques en Suisse

Lors de sa séance du 2 octobre 2026, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport établi en exécution du postulat 24.3007 déposé par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-E).

Ce rapport offre une vue d'ensemble des centrales hydrauliques d'une puissance initiale d'au moins 10 kW qui étaient en service en 1914 (année de référence) et qui existent encore aujourd'hui. Ce recensement de 1'107 ouvrages complète la statistique des aménagements hydroélectriques de la Suisse, qui recense les installations d'une puissance installée d'au moins 300 kW.



En plus de son emplacement, l'inventaire recense le type d'ouvrage, son état d'exploitation actuel, ainsi que des informations sur son importance en matière de conservation du patrimoine et sur le droit d'eau. Toutefois, il n'a pas été possible de recueillir des informations complètes pour tous les ouvrages.

Près de la moitié des 1'107 sites sont aujourd'hui des installations désaffectées, dont au moins un élément architectural – souvent l'ancien bâtiment d'exploitation – est encore présent. Parmi les installations encore en service aujourd'hui, la moitié ont fonctionné sans interruption depuis leur construction avant 1918 et ont subi relativement peu de modifications. Les autres installations utilisent certes toujours le même tronçon de cours d'eau, mais elles ont été entièrement rénovées, agrandies, voire complètement remplacées.

En savoir plus

Energeia – Comment l'hydroélectricité a façonné l'approvisionnement électrique de la Suisse et continuera de le faire à l'avenir

L'énergie hydraulique est le pilier de l'approvisionnement électrique suisse. Elle représente aujourd'hui près de 60 % de la production d'électricité du pays et, selon la Stratégie énergétique 2050, elle devrait continuer à jouer un rôle clé à long terme, notamment pour l'approvisionnement hivernal, le stockage, la flexibilité et la stabilité du réseau. Christian Dupraz, chef de la section Énergie hydraulique à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), répond dans une interview à des questions pertinentes, notamment sur l'impact du changement climatique sur l'exploitation de l'énergie hydraulique.
En savoir plus

Dans la newsletter n°58, une brève était déjà consacrée à Christian Dupraz sur le thème «L'hydroélectricité, un gage de stabilité dans la transition énergétique».

SSH / Université de Fribourg – Les petites centrales hydroélectriques au fil du temps: préserver les infrastructures, transmettre les connaissances et entretenir les réseaux



Un projet de recherche d'une durée de quatre ans (2024-2028), financé par le Fonds national suisse (FNS), examine comment les individus, les familles et les communautés des régions montagneuses de Suisse et du Pérou gèrent les petites centrales hydrauliques et les réseaux d'approvisionnement en électricité. Le débat actuel sur les systèmes énergétiques décarbonés soulève des questions fondamentales sur la manière dont la production et la distribution d'électricité peuvent être organisées de manière plus équitable et plus démocratique. Bien que les initiatives communautaires dans le domaine des énergies renouvelables fassent l'objet de larges discussions, les expériences des individus, des familles et des communautés qui s'occupent depuis des décennies de la production décentralisée d'électricité devraient être mieux reconnues comme source précieuse de connaissances et faire plus souvent l'objet de recherches.

Le présent projet se concentre précisément sur ces initiatives afin de développer des visions fondées sur des données empiriques pour un avenir énergétique alternatif. Ce projet de recherche vise à montrer dans quelle mesure les relations sociales et les mécanismes politiques sont déterminants pour le maintien à long terme de telles infrastructures, et comment les connaissances et les compétences nécessaires à cet effet sont développées, transmises, transformées et diffusées.

Pour en savoir plus

CEATE-E – Encouragement des petites installations hydroélectriques

Par 6 voix contre 2, et 3 abstentions, la commission a donné suite à l'initiative parlementaire 24.476 qui vise à modifier la loi sur l'énergie de sorte que les installations hydroélectriques d'une puissance théorique inférieure à 1 MW puissent elles aussi bénéficier de contributions d'investissement et participer au système de prime de marché flottante. La commission souligne qu'il faut exploiter le potentiel des petites centrales hydroélectriques afin de renforcer l'approvisionnement en énergies renouvelables. Pour des raisons liées à l'écologie des eaux, une partie de la commission s'oppose à cette initiative.
En savoir plus

OFEN – Ouverture de la consultation sur la révision d'ordonnances dans le domaine de l'énergie

Le 14 septembre 2026, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a ouvert une procédure de consultation relative à la révision partielle de différentes ordonnances dans le domaine de l'énergie. Les changements apportés concernent notamment l'adaptation aux prescriptions de l'Union européenne (UE) relatives à l'efficacité énergétique et à l'efficacité dans l'utilisation des ressources dans le domaine des appareils électriques. Les dispositions relatives à la prime de marché flottante pour les installations hydroélectriques sont aussi modifiées.

Des aides financières peuvent être demandées dans le cas où une installation hydroélectrique fait l'objet d'un agrandissement notable. L'OEneR (Ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables) fixe les critères à remplir, à savoir les modifications architecturales qui doivent être effectuées afin que l'agrandissement ou la rénovation d'une telle installation soit réputé notable. Le projet de révision de l'OEneR permet de préciser l'un de ces critères afin d'éliminer les incitations inopportunes. Il définit aussi précisément la manière dont deux autres critères d'un agrandissement notable doivent être vérifiés dans le cadre de l'exécution de la prime de marché flottante. Par ailleurs, il permet d'adapter quelque peu les taux de rétribution maximaux: il s'agit d'éviter que la prime de marché flottante soit réduite pendant les années marquées par la sécheresse, qui font baisser la production d'électricité des installations hydrauliques.

La procédure de consultation prendra fin le 18 décembre 2026. Les modifications entreront en vigueur le 1er juillet 2027.

En savoir plus

Oed actuel – Stratégie Eau 2040, Berne: le renvoi par le Grand Conseil ne signifie pas un refus de la stratégie

Dans la newsletter N°59, avait été évoquée la Stratégie Eau 2040 du canton de Berne, en lien notamment avec l'accord conclu dans le cadre du «dialogue du Grimsel» en décembre 2025. Ce dernier prévoyait l'interdiction d'utiliser le potentiel hydraulique de 53 cours d'eau et le démantèlement du barrage de la Simme, soit une perte importante d'électricité en hiver. Avec cette

interdiction, le canton ne pourrait plus contribuer à l'augmentation de la production hydroélectrique, pourtant nécessaire pour atteindre les objectifs fixés dans la loi sur l'énergie.

Selon le nouveau communiqué, la Stratégie Eau 2040 représente bien la réponse du Conseil-exécutif aux nombreux défis qui se posent autour de la problématique de l'eau. Le Grand Conseil a réservé un accueil positif à la stratégie. L'équilibre de son contenu, la globalité de son approche et la bonne coordination avec les parties prenantes et les milieux intéressés ont été particulièrement salués. Le Grand Conseil estime que certains points de la stratégie doivent être précisés, tels que les ressources en personnel et les moyens financiers nécessaires. À l'heure actuelle, il est prévu de soumettre une nouvelle fois la stratégie au Grand Conseil lors de la session de printemps 2027.

Canton de Zurich – Nouvelle législation sur l'eau

La législation sur l'eau du canton de Zurich reposait jusqu'à présent sur des textes législatifs datant pour certains de plusieurs décennies et n'était plus tout à fait adaptée. Elle a donc été mise à jour au niveau technique et juridique, avec une entrée en vigueur le 1er juin 2026.

En savoir plus

AES – Énergies renouvelables: les projets de développement en cours

L'AES a élaboré une carte synoptique présentant 153 projets de développement liés aux énergies renouvelables. Celle-ci recense également 46 projets hydroélectriques, dont la plupart sont de grande hydraulique. Au total, si tous les grands projets se concrétisaient, on atteindrait une production annuelle de 5,2 TWh et au moins 4,3 TWh de courant hivernal supplémentaire.

Plateforme Renaturation – Mesures de structuration dans l'aménagement des cours d'eau

À l'initiative de plusieurs cantons, Agenda 21 pour l'eau a lancé un projet visant à rassembler les expériences décentralisées de mesures de structuration disponibles dans toute la Suisse. Les mesures de structuration visent à relancer la dynamique naturelle des cours d'eau ou à améliorer la diversité des habitats. Les produits pratiques élaborés dans le cadre du projet ont été développés en collaboration avec des experts de bureaux d'ingénieurs et d'écologistes, de la Haute école spécialisée bernoise, de services cantonaux, de scientifiques et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Ils comprennent un manuel, des fiches techniques pour 17 mesures de structuration sélectionnées et une collection d'exemples.
En savoir plus

EPFL – Publication du livre «Renaturation des cours d'eau - Une approche pluridisciplinaire»

Au cours des siècles passés, les cours d'eau ont été sévèrement rectifiés pour répondre à des impératifs de sécurité et de développement territorial. Dès lors, les dérèglements du milieu naturel sont apparus au grand jour. Un ouvrage sur la renaturation des cours d'eau a été publié chez EPFL Press. Il rassemble les contributions de différents spécialistes, qui y partagent leurs connaissances et leurs retours d'expérience. Le livre peut être commandé en version imprimée, tandis que la version PDF est disponible gratuitement.

En savoir plus

OFEV – Le plan d'action national en faveur du Doubs porte ses fruits et sera poursuivi jusqu'en 2030

Depuis 2016, des mesures visant à améliorer l'état écologique du Doubs sont mises en œuvre par la Confédération, les cantons du Jura et de Neuchâtel, des organisations de protection de la nature et le Parc naturel régional du Doubs. Elles portent leurs fruits, en particulier pour ce qui est de l'assainissement de la force hydraulique et de la revitalisation des affluents.



Apron du Doubs (Source: Aquarius, 2017)

Des mesures d'assainissement écologique ont permis de réduire les effets négatifs des installations hydroélectriques sur le Doubs (effets d'éclusée). Sur cinq affluents, les embouchures dans le Doubs ont été revitalisées de sorte à rétablir les biotopes pour les poissons et le reste de la faune aquatique. Des mesures doivent encore être prises afin de supprimer les obstacles que les poissons ne peuvent toujours pas franchir aux niveaux d'Ocourt et de Bellefontaine.
En savoir plus

eawag – Préserver les biotopes par un choix judicieux de l'emplacement des centrales

Où doit-on construire les centrales hydrauliques dans le réseau fluvial pour qu'elles produisent une quantité donnée d'électricité tout en ayant le plus faible impact possible sur l'écosystème? C'est à cette question fondamentale que répond un modèle qui optimise le positionnement des centrales dans le bassin versant.
En savoir plus



HydroAlps – Projet ReHydro: Moderniser l'hydroélectricité européenne depuis Sion

Du 15 au 18 juin 2026, Sion est devenue la plaque tournante de l'hydroélectricité de demain, grâce à la 4e réunion du consortium européen ReHydro, coorganisée par HydroAlps et la Haute École d'Ingénierie. Pour répondre à l'objectif de transformer les infrastructures existantes en véritables piliers, ultra-flexibles et éco-responsables, de la transition énergétique, les discussions ont identifié trois axes :

- Flexibilité maximale & hybridation: comment coupler le pompage-turbinage avec du stockage par batteries pour répondre instantanément aux fluctuations des marchés.
- Révolution numérique: surveillance des turbines en temps réel et création de centrales virtuelles (Virtual Power Plants ou VPP) pour un pilotage prédictif et une réduction drastique de l'érosion.
- Éco-ingénierie: modélisation avancée des sédiments, gestion fine de l'hydropeaking (éclusées) et solutions de rupture pour la migration piscicole.

En savoir plus

HydroAlps - Projet Interreg SHINES: quel potentiel pour l'hydrocinétique en Suisse romande?

Dans le cadre de la transition énergétique, l'hydroélectricité conventionnelle reste un pilier central en Suisse. Mais qu'en est-il de l'énergie résiduelle des écoulements sans chute d'eau? Dans le cadre du projet européen Interreg SHINES, l'équipe de HydroAlps vient de finaliser un rapport dressant la cartographie et l'évaluation du potentiel hydrocinétique théorique sur les cantons du Valais et de Genève.



Au total, un potentiel hydrocinétique global d'environ 200 GWh/an a été estimé. Outre le potentiel intéressant du Rhône (notamment en aval de Martigny), l'évaluation spécifique des canaux artificiels en Valais a mis en évidence un potentiel de 2,94 GWh/an, réparti sur 21 sections potentielles le long du canal d'amenée de Chippis–Rhône, ainsi que 1,33 GWh/an, identifiés sur deux tronçons du canal de fuite de la centrale de Lavey.
En savoir plus

La petite centrale de l'Armary: 20 ans fêtés le 5 septembre

Il y a un peu plus de 20 ans, trois agriculteurs de la région d'Aubonne (VD), Adrien Streit, Gottfried Roth et Michel Favre, imaginaient une solution ingénieuse: utiliser les mêmes infrastructures et ressources en eau pour irriguer les cultures (145 hectares) et produire de l'électricité renouvelable.

Cette idée a conduit à créer la société Armary Sàrl (du nom du petit cours d'eau) avec également la Commune d'Aubonne et la SEFA (Société électrique des Forces de l'Aubonne). Cette installation a permis également de se passer du pompage pour l'irrigation et de ses émissions de CO_2.

Mise en service en 2006, la petite centrale produit une moyenne de 330'000 kWh/an grâce à une turbine Pelton à 2 injecteurs (chute brute: 105 m, débit nominal: 90 l/s).



Source: SEFA

En savoir plus

SSH – Numéro 117



Le dernier numéro du magazine de l'association Swiss Small Hydro est en ligne, avec notamment les articles suivants:

- Cultiver les réseaux des PCH: expériences au Pérou et en Suisse
- Nouvelle centrale de Rüdtligen: une turbine à domicile
- Ce que révèlent diverses études sur le débit résiduel

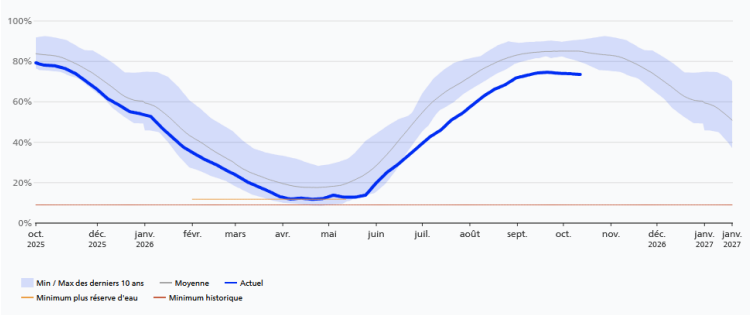
Le prochain numéro, publié en décembre, sera le dernier magazine «Petite Hydro» de SSH.

En savoir plus

Grande Hydraulique

OFEN – Quelle quantité d'eau dans les lacs de retenue?

Publié chaque semaine, le taux de remplissage des bassins d'accumulation suisses est indiqué tant pour l'ensemble de la Suisse que pour le Valais, les Grisons, le Tessin et le reste de la Confédération. Le site web interactif de l'OFEN présente les niveaux d'eau au fil de l'année et par rapport à la moyenne sur dix ans. Les niveaux minimaux et maximaux sont également indiqués.



La réserve hydroélectrique est également présentée; il s'agit d'un instrument permettant de garantir la sécurité d'approvisionnement. Le taux de remplissage actuel (12/10/2026) est inférieur d'environ 11 % à la moyenne pour cette période de l'année.

En savoir plus

Hydrosuisse journal 3-2026 – Nouvelle édition



Le troisième numéro de l'année 2026 met l'accent sur les thèmes suivants :

- Freibord: Empfehlungen der Kommission Hochwasserschutz
- Erschliessung von neuen Wasserkraftpotenzialen
- Vers des barrages multifonctionnels en Suisse

En savoir plus

Elcom – Valeurs-clés pour l'instauration d'une réserve hydroélectrique pour l'année hydrologique 2026/2027

L'ElCom a fixé à 250 GWh le dimensionnement de la réserve hydroélectrique obligatoire pour l'hiver prochain; la quantité de réserve reste donc inchangée par rapport à l'hiver dernier. Pour rappel, les exploitants de centrales à accumulation sont tenus de conserver une réserve hydroélectrique ; en échange, ils perçoivent une indemnité forfaitaire. Avec un taux de 68,81 € par MWh, l'indemnité s'élève à 17,2 millions d'euros au total.

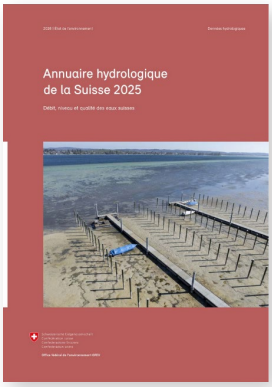
En savoir plus

Divers

Swissolar: Environ 1’800 communautés électriques locales au premier semestre 2026

Depuis le début de l’année, des communautés électriques locales (CEL) peuvent être mises en place en Suisse. À la fin du premier semestre, un constat s’impose: ce nouveau modèle est largement utilisé. Une enquête récente menée par Swissolar auprès des 30 plus grands gestionnaires suisses de réseau de distribution, complétée par des données de LEGhub, permet désormais d’estimer, à fin juin, le nombre de CEL à l’échelle du pays ainsi que leur taille approximative. Malgré ce démarrage positif, les CEL se heurtent encore à des obstacles réglementaires et pratiques.
En savoir plus

OFEV – Annuaire hydrologique de la Suisse 2025



L’Annuaire hydrologique de la Suisse donne une vue d’ensemble des événements hydrologiques de l’année au niveau national. Il présente l’évolution des niveaux et des débits des lacs, des cours d’eau et des eaux souterraines. Des informations sur les températures de l’eau ainsi que sur les propriétés physiques et chimiques des principaux cours d’eau du pays y figurent également. La plupart des données proviennent des relevés de l’OFEV.

Au printemps 2025, les bateaux se sont trouvés à sec au lac de Constance, les chutes du Rhin ont enregistré des débits très faibles et les eaux souterraines ont vu leur niveau baisser. Après ce printemps sec, le début de l’été a été très chaud, si bien que les températures de nombreux cours d’eau ont atteint des valeurs élevées. L’année 2025 a été marquée par un gigantesque écroulement dans le Lötschental (canton du Valais), qui a détruit partiellement le village de Blatten.

En Suisse, 2025 a été la quatrième année la plus chaude depuis le début des mesures, après 2022, 2023 et 2024. L’hiver 2024/2025 a été marqué par de faibles précipitations et des températures nettement trop élevées, ce qui a entraîné peu de chutes de neige ainsi qu’un manque de neige, en particulier à haute altitude. Une fois de plus, la fonte des glaciers a été considérable en 2025.

En savoir plus

eawag: Rétrospective sur la politique de l’eau en 2025

Sur le plan hydrologique, l’année 2025 a été marquée par une grande sécheresse au cours du premier semestre, de faibles réserves de neige et des températures annuelles supérieures à la moyenne. La chaleur a été l’un des facteurs à l’origine de la catastrophe du 28 mai, lorsque le village de Blatten, dans le Lötschental, a été enseveli sous la glace, les rochers et les débris. Sur le plan politique, cet événement a donné lieu à une session parlementaire extraordinaire à Berne

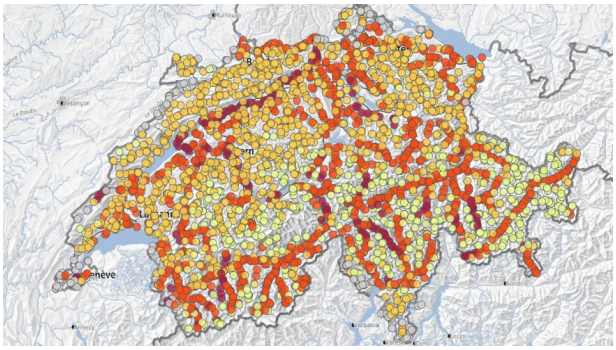
et à plus de 20 interventions parlementaires, axées principalement sur l'aide d'urgence, mais aussi sur une réévaluation des risques naturels. Concernant la poursuite du développement de l'énergie hydraulique, le Parlement a adopté le «décret sur l'accélération».

En savoir plus (en allemand)

HADES – Atlas hydrologique de la Suisse

Les mesures d'économie prises par la Confédération ont malheureusement mis fin à l'HADES sous sa forme actuelle. A partir de l'automne 2026, les principaux contenus d'Hydromaps seront progressivement intégrés à l'Atlas de la Suisse. Le transfert s'effectuera selon une liste de priorités, car tous les contenus ne pourront pas être repris pour des raisons techniques et financières.

La nouvelle carte F02 – Impact sur le débit présente les influences des interventions humaines sur les cours d'eau en plus de 4'000 points répartis le long du réseau hydrographique. Elle met en évidence les effets du stockage de l'eau, de la production d'électricité, des ouvrages aménagés dans le lit des cours d'eau, de l'exploitation de l'eau potable et des eaux souterraines, de l'agriculture ainsi que des rejets d'eaux usées sur le régime des débits.



En savoir plus

CF – Publication: Agents énergétiques synthétiques et stockage d'énergie saisonnier pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement [...]

Lors de sa séance du 2 septembre 2026, le Conseil fédéral a approuvé le rapport intitulé «Agents énergétiques synthétiques et stockage d'énergie saisonnier pour renforcer la sécurité de l'approvisionnement, notamment en électricité, en hiver. État des lieux et élaboration d'une base contenant des possibilités d'action en particulier pour la Suisse».

Si les technologies «Power-to-X» peuvent en principe contribuer au stockage saisonnier de l'énergie, leur rôle dans le système énergétique suisse reste, selon le rapport, limité à court et moyen terme. «D'autres mesures sont prioritaires pour garantir l'approvisionnement hivernal en électricité. Il s'agit, entre autres, du développement de la production d'électricité renouvelable, de la levée de l'interdiction de construire de nouvelles centrales nucléaires et, partant, de la construction éventuelle de nouvelles centrales nucléaires, de l'utilisation des installations de stockage existantes – en particulier les centrales hydroélectriques à accumulation – ainsi que de solutions de stockage offrant un meilleur rapport coût-efficacité, notamment dans le domaine thermique. Les échanges avec l'étranger restent également essentiels.»

En savoir plus

Agenda

Hydrosuisse – Journée d'étude Force hydraulique hydrosuisse, «Construction, exploitation et entretien des centrales hydroélectriques», 10 novembre 2026, Olten

La journée d'étude organisée chaque année par la Commission de l'énergie hydraulique d'hydrosuisse a pour objectif de favoriser les échanges sur les dernières évolutions en matière d'exploitation de l'énergie hydraulique. Elle s'adresse en particulier aux ingénieurs, exploitants d'installations hydroélectriques, aux personnes de l'enseignement supérieur ou de l'industrie de sous-traitance.

Les conférences seront présentées en allemand ou français avec projection simultanée des slides dans les deux langues. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 30 octobre 2026.

En savoir plus



Novembre 2026,

- **5 novembre,** Colloque - Des contrôles des effets qui portent leurs fruits: enseignements tirés des revitalisations, Lucerne
- **6 novembre,** Colloque Torrents - Événements torrentiels: magnitude, fréquence et dimensionnement - Birmensdorf
- **10 novembre,** Hydrosuisse - Journée d'étude Force hydraulique hydrosuisse, Olten
- **11 novembre,** 3rd SWEET EDGE Biennial Conference, Berne
- **11 novembre,** 7e conférence Blue Ark, Le Châble
- **12 novembre,** Gewässer und ihre Lebensräume im rechtlichen Spannungsfeld zwischen Schutz und Nutzung, Neuchâtel
- **17 novembre,** Energate meetup, World Nature Forum, Naters
- **18-20 novembre,** 23rd International Seminar on Hydropower plants, ViennaHydro (Autriche)
- **19 novembre,** Energiezukunft meets Energy Startup Day, Aarau
- **19-20 novembre,** 13e rencontre de l'hydroélectricité, Fraisans & Beaune (France)
- **25 novembre,** Congrès sur l'IA dans le secteur de l'énergie 2026, Berne
- **26 novembre,** 3e Forum romand de l'énergie, Ecublens
- **26 novembre,** 7e Forum revitalisation des eaux: la revitalisation des embouchures, Lucerne

Décembre 2026,

- **9-10 décembre,** EnerGaïa, le Forum des énergies renouvelables, Montpellier (France)

Janvier 2027,

- **14-15 janvier,** Congrès suisse de l'électricité, Berne
- **19-21 janvier,** Cours - Turbines hydrauliques: Francis, Kaplan, Pelton, Bulbes, Le Pont De Claix (France)
- **27 janvier,** Symposium CIPC 2027 (Commission pour la protection contre les crues), Olten

Il est également possible de se référer à l'agenda en ligne de l'association Swiss Small Hydro, régulièrement mis à jour.

Adresses

Direction du Programme Petites Centrales hydrauliques:
Office fédéral de l'énergie
Regula Petersen, 3003 Berne,
Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00
regula.petersen@bfe.admin.ch

Newsletter:
- Suisse alémanique:
 Skat, Hedi Feibel, Pestalozzistrasse 2,
 9000 Saint-Gall, hedi.feibel@skat.ch
- Suisse romande:
 Mhylab, Aline Choulot, 1354 Montcherand,
 aline.choulot@mhylab.com
- Tessin:
 Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana, Istituto sostenibilità applicata all'ambiente costruito,
 Nerio Cereghetti, 6850 Mendrisio,
 nerio.cereghetti@supsi.ch

Aides financières pour les études sommaires:
Norias Sustainable Energy Competence GmbH,
Martin Bölli, 4435 Niederdorf
Tél. 079 373 70 47
martin.boelli@norias-energy.ch
Plus d'informations ici

Centres InfoEnergie:
- Suisse alémanique:
 Swiss Small Hydro, 4410 Liestal
 Tél. 079 373 70 47, deutsch@smallhydro.ch
- Suisse romande:
 Swiss Small Hydro, 1354 Montcherand,
 Tél. 024 442 87 87, romandie@smallhydro.ch
- Suisse italienne:
 Swiss Small Hydro,6503 Bellinzona,
 Tél. 091 873 48 10 / 091 873 48 00
 italiano@smallhydro.ch